

2021

Rapport d'exercice





MOT DU PRÉSIDENT

L'année 2021 a également été marquée par la pandémie, ce qui a entraîné des répercussions sur nos événements. L'assemblée générale, prévue à fin avril, a dû être repoussée. Heureusement, la situation s'est détendue à la fin de l'été et nous avons eu la satisfaction de nous réunir enfin, de façon conviviale, en présentiel, le 2 octobre à Champ-du-Moulin.

À l'issue de 5 ans d'analyse du réseau des sentiers pédestres par notre responsable M. Léonard Farron, le Conseiller d'Etat, M. Laurent Favre, a lancé officiellement, début octobre, la consultation sur la révision du plan directeur des chemins pour piétons et des chemins de randonnée pédestre (PDChemins).

De pouvoir suivre aisément le balisage des chemins pédestres à l'aide d'indicateurs lisibles, placés aux endroits permettant de suivre la direction choisie, est la fierté et l'engagement de nos baliseurs bénévoles. Cette mission est particulièrement appréciée par les randonneurs et randonneuses, ainsi que par les propriétaires terriens et les communes avec qui nous collaborons avec grande satisfaction. Au début du printemps, nous avons eu l'opportunité de présenter, dans le journal régional ArcInfo, le travail des baliseurs, illustré par la mise en place d'un poteau indicateur.

Malgré une météo défavorable durant l'été et les conditions imposées par la gestion de la pandémie, les randonnées accompagnées, organisées par nos guides enthousiastes, ont pu être conduites à la satisfaction des participants. C'est avec des souvenirs plein la tête que les participants sont revenus des deux semaines de randonnée organisées en France, au Mézenc, et dans le Toggenburg.

Nous adressons particulièrement notre reconnaissance à notre secrétariat, épine dorsale administrative de notre association, géré depuis des dizaines d'années avec un grand professionnalisme par Tourisme neuchâtelois, plus particulièrement par Mme Monique Trottet et M. Vincent Matthey.

Je remercie tous ceux qui se sont engagés l'année dernière, de près ou de loin, pour les chemins de randonnée, en particulier nos bénévoles, qu'ils soient guides de randonnée ou baliseurs. Ils s'investissent de manière désintéressée pour la grande



cause de la randonnée pédestre. Réjouissons-nous déjà aussi de faire de belles rencontres, cette année, sur les chemins de randonnée neuchâtelois et d'y vivre de nombreux moments conviviaux.



« Se ressourcer, c'est randonner »

Votre président Henri Cosandey

LE RESEAU ET LE BALISAGE

L'été 2021 - particulièrement maussade - a compliqué le travail de nos bénévoles. Chacun a donné le meilleur de lui-même en se disant parfois, qu'en définitive, il n'y a pas vraiment de mauvais temps mais surtout de mauvais habits. Les protections contre la pluie ont donc été de rigueur...

Notre Sentier du Lac, victime de l'incroyable inondation de cet été, est demeuré impraticable sur bien des segments.

Le sol détrempé a mis à mal plusieurs de nos sentiers et contrarié maints usagers.

Il n'y eut, fort heureusement, pas d'accidents graves à signaler le long de nos sentiers alors qu'en 2020, on en avait connu un trop grand nombre.

La randonnée devient un loisir sportif de mieux en mieux apprécié. Nous avons eu à cœur, par notre balisage et nos diverses interventions, d'offrir aux usagers une palette d'itinéraires de ressourcement conviviaux, sans dangers et attractifs.

Permettre aux gens, d'ici et d'ailleurs, de randonner en toute sécurité - sur des chemins bien entretenus et judicieusement balisés - à travers les coins et recoins de notre canton, c'est, depuis 1944, le but que s'est assignée l'Association neuchâteloise de tourisme pédestre, devenue Neuchâtel Rando en 2007.

Commission technique

Notre association a été endeuillée par le décès de Claude Tissot qui venait, au 1^{er} janvier, de reprendre la tâche de responsable du balisage et qui s'en est allé le 28 mai 2021. Le défunt demeurera dans nos pensées et dans nos cœurs. La place rendue ainsi vacante a été repourvue par Pierre-Luc Jean-Mairet. Désormais notre commission technique se compose de :

Henri Cosandey ; Léonard Farron ; Olivier Fritschi ; Roland Golay ; Jean-Louis Hadorn ; Pierre-Luc Jean-Mairet ; Jean-Louis Leuenberger et Pierre-Alain Trachsel.

La commission technique a tenu trois séances : le 16 février à quatre participants, mesures sanitaires obligent, puis à effectif complet les 17 août et 28 octobre. Elle a traité des affaires en cours et défini le «qui fait quoi».



Balisage

Nos dix équipes de baliseurs ont consacré, comme chaque année, de nombreuses journées de travail bénévole pour maintenir et améliorer la qualité des itinéraires de randonnée pédestre. L'ensemble des travaux a été réalisé en 332 journées contre 272 en 2020. Nos bénévoles ont assuré l'entretien de la signalisation (149 indicateurs ont été posés) ; l'entretien de passages de barrière ; la création de nouveaux passages ainsi que les débroussaillages et élagages nécessaires. Le balisage de nos sentiers est tenu à jour. Nous le devons à la persévérance de nos bénévoles que nous remercions ici chaleureusement.

En plus de ces travaux de maintenance, nos baliseurs ont concrétisé dans le terrain plusieurs mesures d'optimisation : au Landeron, à Neuchâtel, à Montalchez, à La Côte-aux-Fées et dans la Vallée du Doubs ainsi qu'une modification de tracé à La Rouvraie.

Le véhicule Defender 110 NE 78'768 se révèle toujours et encore comme un remarquable outil de travail. En 2021, notre véhicule a parcouru 7'250 km (5'530 km en 2020). Distance parcourue depuis son acquisition en 2015 : 45'550 km.

Notre réseau pédestre a connu une évolution réjouissante en 2021. A ce jour, il court sur 1'078 km (chiffre recalculé électroniquement par le bureau Kromer, mandaté par le Service d'aménagement du territoire (SAT).

Comme au cours de ces années précédentes, nous avons eu à déplorer de trop nombreuses incivilités infligées à notre signalisation.

État du réseau au 1^{er} janvier 2022

Comme la représentation graphique de notre réseau pédestre a été introduite sur le système informatisé AM-MD, par le SAT en 2021, les chiffres statistiques en usage jusqu'ici doivent être réajustés à la froide logique de l'intelligence artificielle.

Les voici donc :

Longueur totale du réseau :	1'078 km
Dont en revêtement dur hors localité :	273 km
Dont en revêtement dur en localité :	135 km
Dont classés en chemin de randonnée de montagne :	20 km correspondant à quatre segments.

Les sept itinéraires de La Suisse à pied s'étendent, en pays neuchâtelois, sur 135,5 km.

Baliseurs

Compte tenu des mutations, l'effectif au 1^{er} janvier 2022 de nos baliseurs s'élève à 29. La traditionnelle séance de printemps à La Tourne n'a pas pu être organisée en raison des mesures restrictives occasionnées par la pandémie. Nos bénévoles se sont par contre réunis le 12 novembre 2021 pour le souper de fin d'année. A cette conviviale occasion, la commission technique dans sa nouvelle composition leur a été présentée. Nous avons souhaité la bienvenue aux nouveaux, tiré un bilan de la campagne de balisage écoulée et jeté un premier regard sur les travaux envisagés pour 2022.

Quitte le balisage à fin 2021 :

Alex Capelli, baliseur depuis 2012.

Merci à ce bénévole du secteur 1 qui a donné le meilleur de lui-même.

Sont entrés au balisage en cours d'année :

Philippe Richoz (secteur 1), Pierre-Yves Besancet (secteur 2), Jean-Pierre Rausis (secteur 2) et Jean-Bernard Vermot (secteur 6).

Le travail des baliseurs a été présenté au quotidien ArcInfo, à Montalchez en date du 27 avril dans le cadre d'une mesure d'optimisation du réseau. Il en est résulté, le 4 mai, un article bien documenté signé Nicolas Heiniger.

Entretien des chemins

Le responsable réseau est demeuré attentif aux observations et réclamations venant des usagers. Chaque cas signalé a été examiné avec soin. Les autorités communales ont été invitées à corriger les défauts constatés. Merci aux communes qui jouent leur rôle en matière d'entretien des sentiers et chemins et aux forestiers qui nous apportent si souvent une aide appréciée. Merci aussi à la Société des Sentiers des Gorges de l'Areuse, à la Société des Sentiers du Doubs et à la Société des Gorges de la Poëta Raisse pour les travaux qu'elles entreprennent, année après année.

La passerelle de la Combe Biosse dont la reconstruction avait été prévue en 2021 ne sera réinstallée qu'en 2022. C'est du moins ce que nous a promis la Commune de Val-de-Ruz.



La réfection de la Voie révolutionnaire, dans la côte boisée située en face du Château de Valangin, envisagée au printemps 2021, a été reportée à 2022.

Plan directeur des chemins de randonnée pédestre et Sentier du Lac

Notre association a été invitée par le SAT à donner son avis au cours des phases rédactionnelles du Plan directeur des chemins de randonnée pédestre (PD Chemins). Ce projet a été présenté le 4 octobre à Champ du Moulin à l'occasion d'une conférence de presse présidée par M. le Conseiller d'Etat Laurent Favre. Le document a été mis en consultation auprès des communes et des milieux intéressés. Une fois sanctionné officiellement, il nous servira de feuille de route pour les mesures d'optimisation à entreprendre au cours de ces prochaines années. Il nous permettra aussi de conduire progressivement nos travaux à l'aide d'un système informatisé en usage dans plus en plus de cantons.

En janvier, le Grand Conseil neuchâtelois a approuvé un crédit important pour achever la réalisation du Sentier du Lac. A ce jour, 24 des 33 kilomètres du parcours ont été aménagés mais 9 kilomètres sont encore en retrait de la rive. Il est prévu, dans les toutes prochaines années, de construire les cheminements nécessaires, ainsi que des passerelles, des pontons et escaliers. Pour Neuchâtel Rando, il y a trois priorités : les Grèves de Préfargier, les Grèves de Cortaillod et la rive entre La Damettaz et Chez-le-Bart.

Gestion des géodonnées

Toutes les modifications apportées au réseau jusqu'au 15 septembre 2021 ont été signalées au SAT et reportées sur la nouvelle couche informatique «Application métier – Mobilité douce». C'est le réseau tel qu'il se présente au 15 septembre 2021 qui sera la référence pour le PD Chemins.

Projets et travaux pour tiers

Neuchâtel Rando, comme chaque année, a assuré les travaux de maintenance contractuels au profit du Parc du Doubs (Au fil du Doubs, L'Orlogeur et La Bricotte), de l'Association Vallée de La Brévine (Sentier des Bornes) et de l'Association de La Vy aux Moines.

Neuchâtel Rando a fourni son appui à la Commune de La Côte-aux-Fées au cours de la réalisation des Circuits des Fées, deux boucles pédestres, reliant les parcours Neuchâtel Rando, Vaud Rando avec liaison en France voisine. Partant du village, balisées en blanc, ouvertes aussi aux vététistes. Ce dispositif a été inauguré le 19 juin. Il représente une appréciable amélioration de l'offre touristique à La Côte-aux-Fées.

Nous continuons d'apporter notre aide à l'Association du parcours de l'eau afin de faciliter, à Boudry, l'inclusion du sentier de la rive de l'Areuse dans le réseau pédestre officiel.

Formation

En raison de la pandémie, le cours d'introduction destiné aux nouveaux baliseurs ne s'est déroulé que sur un seul jour au lieu de deux. Ont participé : un membre la commission technique, six baliseurs et le baliseur de Neuchâtel VTT à qui nous avons offert le cours.

Perspectives 2022

Pour la campagne 2022, tout est prêt. En plus des travaux habituels de maintenance, nous prévoyons les mesures d'optimisation suivantes :

Balisage en chemin de randonnée de montagne de six sentiers qui des hauts, desservent le sentier les rives du Doubs entre Le Châtelot et Maison-Monsieur.

Balisage, à Boudry, du Parcours de l'Eau entre le Café du Pont et le Pont Jean-Jacques Rousseau en empruntant les passerelles du Repaire et de Vaulaneux.

De plus, seront balisés les itinéraires locaux de Suisse Mobile, à savoir :

N° 286 - Sentier du Creux du Van (itinéraire en boucle depuis Noiraigue);

N° 287 - Sentier des Statues (Les Hauts-Geneveys - Tête de Ran – Mont Racine – La Sagne-Crêt);



LES RANDONNÉES ACCOMPAGNÉES

Les randonnées et les séjours

Nos cheffes et chefs de course nous ont proposé, comme toujours, de belles randonnées pour cette année. Bien sûr, la situation sanitaire particulière ne nous a pas aidés. Cependant, la bonne volonté de chacun a permis le bon déroulement de bien des courses. Deux séjours ont été effectués, l'un au Toggenburg, le second en France, au Mézenc. Sur les 35 courses prévues, seules 25 ont été effectuées, la météo et la covid-19 sont passées par là. Malgré cela, la participation reste relativement bonne :

~ 17 personnes/course en utilisant les CFF.

~ 34 personnes/course en utilisant les cars Voyage Favre.

La moyenne de participation est de 22 participants pour les courses effectuées (celle-ci tombe à 16 participants si l'on tient compte des courses annulées). Le nombre de participants total pour l'ensemble des courses effectuées est de 559. Ce chiffre inclut les participations multiples (de 1 à 8 participations), la moyenne se situant à 3 participations pour la même personne.

Remarque : les chiffres présentés comprennent les deux séjours qui sont comptabilisés comme des courses uniques.

Commission de coordination des courses

La commission de coordination des courses s'est réunie le mardi 21 septembre. Durant cette séance, les propositions de courses pour 2022 ont été validées. Concernant la composition de la commission, Francis Botteron a démissionné. Vifs remerciements pour son engagement au sein de la commission. Celle-ci est dès lors composée de :

Pierrette Jenni, Jean-Paul Ruedin, Henri Cosandey, Guy Fehlmann, Richard Cazes et Daniel Humbert.

Cheffes et chefs de course

Elles, ils sont le fer de lance pour nos randonnées accompagnées. L'effectif tourne à environ une vingtaine de personnes actuellement. Leur engagement est très apprécié des membres, remercions les encore une fois chaleureusement pour leur dévouement. La recherche de nouveaux chefs de course reste

une préoccupation, si l'on veut assurer une relève harmonieuse. M. Vincent Schneider s'intéresse à cette fonction, il pourrait, dès l'année prochaine, suivre quelques fois un chef de course pour se mettre dans le bain.

Formation

Cette année, différentes formations ont été proposées et suivies. Un cours de rafraîchissement «samaritain» a été suivi par 8 chefs de course. Deux personnes ont participé à des formations complémentaires auprès de Valrando. Ces cours se sont déroulés à la satisfaction de tous. Là aussi, il faut noter l'esprit positif des chefs de course qui ont le souci de se maintenir à flot, voir d'augmenter leurs connaissances.

Démission

M. Rolan Ruedin a annoncé sa démission comme chef de course. Un grand remerciement lui est adressé pour son long engagement. Bien sûr, nous le retrouverons avec plaisir comme randonneur.

Torrée 2022

Suite à la grande demande des membres, un petit comité s'est formé pour relancer la torrée. Étant donné qu'il n'est plus possible de l'organiser à La Tène, une "nouvelle formule" est proposée pour 2022. La traditionnelle rencontre d'automne et la torrée se feront dans le Val-de-Ruz au lieu-dit le Boveret, où nous espérons retrouver de nombreux participants. Encore un grand merci aux anciens organisateurs, Denise et Dolfie Bangerter, pour toutes ces années passées à la Tène.

Objetctifs 2022

En discussion avec l'imprimeur du fascicule des courses, il est envisageable de revoir la manière de remplir le formulaire de proposition de course. Actuellement, le formatage n'est pas optimum, car l'imprimeur doit déformater et reformater nos données. Différentes solutions doivent être testées pour trouver ce qui conviendra le mieux. Un autre point reste la recherche de nouveaux chefs de course (homme ou femme), pour garantir la pérennité de nos excursions pédestres.



RELATIONS PUBLIQUES

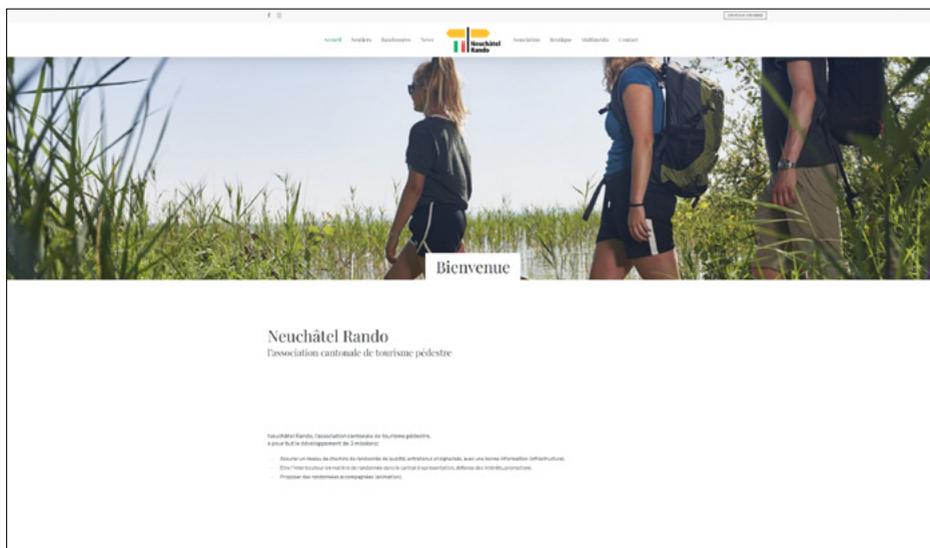
Durant l'année 2021, Neuchâtel Rando a continué d'exploiter son site internet, version 2020. Des améliorations ont été apportées en fonction des besoins.

Le matériel de promotion de l'association rencontre toujours un fort succès. Il est à disposition de tous pour relayer l'information et en faire la promotion.

Il s'agit de :

- la brochure «Sentiers pédestres», destinée à faire connaître les plus belles randonnées de notre canton.
- la carte d'adhésion
- le programme des courses.

Neuchâtel Rando est toujours présent sur les réseaux sociaux, par sa page Facebook (www.facebook.com/neuchatelrando), ainsi que sur Instagram (www.instagram.com/neuchatel.rando) et son site internet (www.neuchatelrando.ch) est mis à jour en permanence.



FRÉQUENTATION DU SITE INTERNET DE NEUCHÂTEL RANDO EN 2021

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2021, le site a été visité 42'528 fois (+2,97% par rapport à 2020), par 30'033 visiteurs (+4,46%). Le nombre de pages vues se monte à 125'741 (-12,27%), ce qui représente 2,96 pages par visite. Le temps moyen passé sur le site est de 1,59 minute.

TOP 5 DES PROVENANCES DES VISITEURS:

Suisse	26'314
France	1'719
Etats-Unis	456
Chine	274
Allemagne	178

NOMBRE DE VISITES PAR MOIS :

Janvier	3'034	Juillet	4'298
Février	3'815	Août	3'954
Mars	4'598	Septembre	2'922
Avril	5'008 <i>maximum</i>	Octobre	3'330
Mai	4'623	Novembre	2'143
Juin	3'407	Décembre	1'406 <i>minimum</i>

STATISTIQUES MEMBRES

A la fin de l'année 2021, Neuchâtel Rando comptait 1'495 membres.

En 2021, le secrétariat a traité :

- 71 changements d'adresse
- 108 adhésions
- 65 démissions et décès





COMPOSITION DU COMITÉ

Henri Cosandey , La Chaux-de-Fonds	président et responsable internet
Roland Golay , Cortaillod	vice-président
Léonard Farron , Neuchâtel	responsable réseau
Richard Cazes , Neuchâtel	coordinateur des courses, jusqu'en octobre
Daniel Humbert , Le Landeron	coordinateur des courses, dès octobre
Pierre-Alain Trachsel , Bôle	membre
Philippe Aubert , Neuchâtel	membre
Vincent Matthey , La Chaux-de-Fonds	secrétaire, Tourisme neuchâtelois

HORS COMITE

Monique Trottet Devaux , La Chaux-de-Fonds	secrétariat, Tourisme neuchâtelois
Sylvie Baillod , Neuchâtel	comptabilité, Tourisme neuchâtelois

COMMISSION TECHNIQUE

Henri Cosandey , La Chaux-de-Fonds	président
Roland Golay , Cortaillod	vice-président
Claude Tissot , La Chaux-de-Fonds	responsable balisage, jusqu'en mai
Pierre-Luc Jean-Mairet , Boudry	responsable balisage, dès juin
Jean-Louis Hadorn , Fleurier	adjoint responsable balisage
Léonard Farron , Neuchâtel	responsable réseau
Pierre-Alain Trachsel , Bôle	adjoint responsable réseau
Olivier Fritschi , Peseux	responsable matériel
Jean-Louis Leuenberger , St-Blaise	adjoint responsable matériel

COMMISSION DE COORDINATION DES COURSES

Richard Cazes , Neuchâtel
Henri Cosandey , La Chaux-de-Fonds
Guy Fehlmann , Neuchâtel
Daniel Humbert , Le Landeron
Pierrette Jenni , Neuchâtel
Jean-Paul Ruedin , Cressier

COMPTES 2021

RECETTES EN CHF

	Budget 2021	Comptes au 31.12.2021	Comptes au 31.12.2020
Cotisations des membres	42'100.00	44'595.80	42'397.00
Cotisations membres individuels	32'000.00	34'847.00	32'186.15
Cotisations membres collectifs	700.00	795.00	725.00
Cotisations communes	9'400.00	8953.80	9'485.85
Cotisations des associations	67'000.00	77'801.70	77'113.20
Part à la recherche de fonds centrale de Suisse Rando¹	67'000.00	77'801.70	77'113.20
Subventions publiques	59'000.00	59'000.00	59'000.00
Contribution Etat de Neuchâtel	59'000.00	59'000.00	59'000.00
Produit des ventes	1'100.00	666.00	2'679.00
Ventes cartes 1:25'000	800.00	435.00	2'334.00
Ventes merchandising	300.00	231.00	345.00
Produit d'exploitation	7'000.00	18'958.40	3'729.50
Prestations techniques	7'000.00	18'958.40	3'729.50
Produits randonnées	62'300.00	85'578.00	88'062.60
Programme des courses (Loterie romande, BCN)	3'000.00	3'000.00	3'000.00
Courses accompagnées	50'000.00	73'426.00	76'312.60
Abonnements Magazine Randonner.ch	8'000.00	7'640.00	7'440.00
Recettes Torrée / Assemblée générale	1'300.00	1'512.00	1'310.00
Produits de la recherche de fonds	0.00	125.00	100.00
Sponsoring	0.00	0.00	0.00
Dons		125.00	100.00
Produits financiers	2'500.00	10'506.19	2'036.00
Intérêts	2'500.00	2'106.55	2'036.00
Plus-value s/titres	-	8'399.64	-
Dissolutions provisions	0.00	0.00	1'216.86
Dissolutions	0.00	0.00	1'216.86
Total	241'000.00	297'231.09	276'334.16



DÉPENSES EN CHF

	Budget 2021	Comptes au 31.12.2021	Comptes au 31.12.2020
Dépenses de l'infrastructure	120'500.00	143'542.70	124'329.00
Secteur technique	1'000.00	778.95	859.00
Responsables techniques	12'000.00	14'000.00	10'280.00
Travaux (frais de baliseurs)	41'000.00	29'389.70	26'591.95
Matériel de balisage	48'500.00	43'377.55	47'394.10
Frais cours baliseurs	500.00	360.00	0.00
Frais de déplacement commission technique	1'500.00	1'849.30	1'425.45
Frais de véhicule	3'000.00	7'151.50	1'730.25
Assurance véhicule	2'000.00	1'820.45	1'820.45
Essence véhicule	2'000.00	1'485.05	1'029.80
Loyer et frais garage	6'000.00	6'000.00	6'000.00
Frais de séance technique	3'000.00	2'330.20	198.00
Prov. Fonds véhicule		20'000.00	15'000.00
Prov. Fonds amélioration réseau		15'000.00	12'000.00
Dépenses de fonctionnement	40'500.00	46'606.50	36'273.05
Taxes CCP et frais bancaires	1'500.00	1'128.21	1'109.14
Mandat secrétariat	19'000.00	19'000.00	19'000.00
Révision des comptes	3'000.00	2'477.10	3'248.10
Matériel administratif (impression et affran.)	6'000.00	6'810.75	3'917.65
Assurances	500.00	422.00	468.90
Frais de comité	2'000.00	2'571.80	1'732.40
Frais d'assemblée générale	3'000.00	2'796.50	2'580.00
Frais de présidence	5'000.00	3'000.00	3'000.00
Frais généraux	500.00	0.00	0.00
Moins-value s/titres		0.50	1'216.86
Attribution au Fonds de fluctuation des titres		8'399.64	0.00
Dépenses de relations publiques	11'600.00	15'516.60	18'514.20
Promotion	5'000.00	311.25	213.00
Brochure Sentiers pédestres	0.00	0.00	0.00
Défraiements bénévoles	1'000.00	0.00	0.00
Réseaux sociaux	200.00	0.00	10.20
Site internet	2'000.00	438.35	5'791.00
Productions visuelles	1'000.00	0.00	0.00
Cotisation à Suisse Rando	2'000.00	2'000.00	2'000.00
Cotisations diverses	200.00	200.00	200.00

DÉPENSES EN CHF

	Budget 2021	Comptes au 31.12.2021	Comptes au 31.12.2020
Cadeaux/remerciements	200.00	567.00	300.00
Prov. Promotion		12'000.00	10'000.00
Dépenses randoonnées	68'500.00	90'196.10	96'624.25
Charges courses accompagnées	49'000.00	71'662.60	77'128.50
Gestion des courses accompagnées	2'000.00	1'947.95	1'843.90
Programme des courses accompagnées	6'000.00	5'977.35	5'977.35
Formation chefs de courses	1'000.00	804.00	1'640.00
Frais de séance randoonnées accompagnées	500.00	879.20	444.50
Dépenses torrée	0.00	0.00	0.00
Prestation de tiers	2'500.00	2'500.00	2'500.00
Achat merchandising		0.00	0.00
Achat Abonnements Magazine Randonner.ch	7'500.00	6'425.00	7'090.00
Total	241'100.00	295'861.90	275'740.50

RÉSULTATS

Total des recettes	241'000.00	297'231.09	276'334.16
Total des dépenses	241'100.00	295'861.90	275'740.50
Produit extraordinaire	-	-	-
Excédent de recettes	-100.00	1'369.19	593.66

Note

¹ Suisse Rando prospecte et encadre les donatrices, donateurs et sponsors nationaux sur mandat des Associations cantonales de tourisme pédestre (ACTP) par le biais d'une recherche de fonds centrale. Par ce biais, les activités de Suisse Rando sont financées et celles des Associations cantonales de tourisme pédestre soutenues.

Les ACTP se voient attribuer un montant de base uniforme ainsi qu'une contribution variable, calculée en fonction du nombre d'habitants et de la longueur du réseau de chemins de randonnée pédestre.

Les parts sont engagées en faveur de la promotion d'un réseau de chemins de randonnée pédestre attrayant, sûr, uniforme et bien signalisé, ainsi que pour la promotion de la randonnée à proprement parler.



BILAN AU 31.12.2021 EN CHF	Actif	Passif	2020
Compte de chèques postaux	55'497.82		53'164.14
Compte CCP courses accompagnées	12'106.35		5'795.70
Compte CCP « Favre »	7'806.75		13'647.80
Banque Cantonale Neuchâteloise	66'018.77		39'786.92
BCN, compte AUD	4.95		20'470.30
BCN, compte EUR	12.25		12.75
BCN, compte épargne	88'589.40		87'483.90
Impôt anticipé à récupérer	1'599.45		976.40
Véhicule	1.00		1.00
Titres	117'679.40		89'002.20
Actifs transitoires	500.00		6'477.35
Stock cartes au 1:25'000	-		-
Collectif débiteurs	14'730.00		842.00
			317'660.46
Capital	143'721.99	142'352.80	
Fonds Madeleine Jeanrenaud	10'000.00	10'000.00	
Fonds pour achat de véhicule	55'000.00	35'000.00	
Fonds promotion	47'000.00	35'000.00	
Fonds des courses accompagnées	15'030.00	15'030.00	
Fonds technique	54'000.00	39'000.00	
Fonds fluctuation des titres	17'827.95	9'428.31	
Passifs transitoires	11'518.05	21'360.00	
Provision travaux futurs balisage	8'842.05	8'842.05	
Provision Voie révolutionnaire	1'606.10	1'606.10	
Collectif fournisseurs		0.00	41.20
	364'546.14	364'546.14	317'660.46
<u>Compte Capital</u>			
Solde au 1.1.2021		142'352.80	
Résultats 2021		1'369.19	
Compte capital au 31.12.2021		143'721.99	

RAPPORT DES VÉRIFICATEURS DES COMPTES

 Fiduciaire
Muller Christe & Associés

T + 41 (0)32 722 19 19
F + 41 (0)32 722 19 20
info@fidmc.ch
www.fidmc.ch

1

Rapport de l'organe de révision sur le contrôle restreint à l'Assemblée générale des membres de l'association Neuchâtel Rando, à La Chaux-de-Fonds

En notre qualité d'organe de révision, nous avons contrôlé les comptes annuels (bilan et compte de résultat) de l'association Neuchâtel Rando à La Chaux-de-Fonds, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2021.

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels incombe au Comité de l'association alors que notre mission consiste à contrôler ces comptes. Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément et d'indépendance.

Notre contrôle a été effectué selon la Norme suisse relative au contrôle restreint. Cette norme requiert de planifier et de réaliser le contrôle de manière telle que des anomalies significatives dans les comptes annuels puissent être constatées. Un contrôle restreint englobe principalement des audits, des opérations de contrôle analytiques ainsi que des vérifications détaillées appropriées des documents disponibles dans l'entreprise contrôlée. En revanche, des vérifications des flux d'exploitation et du système de contrôle interne ainsi que des audits et d'autres opérations de contrôle destinées à détecter des fraudes ou d'autres violations de la loi ne font pas partie de ce contrôle.

Lors de notre contrôle, nous n'avons pas rencontré d'éléments nous permettant de conclure que les comptes annuels ne sont pas conformes à la loi et aux statuts.

Neuchâtel, le 13 avril 2022
SCH/sco

FIDUCIAIRE
MULLER CHRISTE & ASSOCIÉS SA

 Signature électronique authentifiée


Jessica D'Angelo
expert-réviseur agréée

 Signature électronique authentifiée


Sébastien Charpié
expert-réviseur agréé
(réviseur responsable)

Annexes : Comptes annuels (bilan et compte de résultat)

Fiduciaire Muller Christe & Associés SA
NEUCHÂTEL - YVERDON-LES-BAINS - LA CHAUX-DE-FONDS - GENÈVE

Rue de la Place-d'Armes 3
2000 Neuchâtel

Rue de la Plaine 9-11
1400 Yverdon-les-Bains

Rue Daniel-Jeanrichard 28
2300 La Chaux-de-Fonds

Rue de l'Université 4
1205 Genève

 SWISSCOM



BUDGET 2022

RECETTES EN CHF

Cotisations des membres	43'800.00
Cotisations membres individuels	34'000.00
Cotisations membres collectifs	800.00
Cotisations communes	9'000.00
Cotisations des associations	72'000.00
Part à la recherche de fonds centrale de Suisse Rando¹	72'000.00
Subventions publiques	59'000.00
Contribution Etat de Neuchâtel	59'000.00
Produit des ventes	800.00
Ventes cartes 1:25'000	500.00
Ventes merchandising	300.00
Produit de la recherche de fonds	0.00
Sponsoring / Annonces	0.00
Produit d'exploitation	2'000.00
Prestations techniques	2'000.00
Produits randonnées	63'000.00
Recettes courses accompagnées	50'000.00
Programme des courses (Loterie romande, BCN)	3'000.00
Recettes torrée et assemblée générale	2'500.00
Abonnements Magazine Randonner.ch	7'500.00
Produits financiers	2'000.00
Intérêts	2'000.00
Plus-value s/titres	-
Dissolution Fonds	0.00
Dissolution Fonds 75e anniversaire	0.00
Dissolution Fonds technique	0.00
Total	242'600.00

DÉPENSES EN CHF

Dépenses de l'infrastructure	124'000.00
Secteur technique	1'000.00
Responsables techniques	14'000.00
Travaux (frais de baliseurs)	41'000.00
Matériel de balisage	48'500.00
Provision achat nouveau véhicule	
Frais de déplacement commission technique	2'000.00
Frais de véhicule	3'000.00
Assurance véhicule	2'000.00
Essence véhicule	3'000.00
Loyer et frais garage	6'000.00
Frais séance technique	3'000.00
Frais cours baliseurs	500.00
Secteur administratif	38'500.00
Taxes CCP et frais bancaires	1'500.00
Révision des comptes	2'500.00
Secrétariat	19'000.00
Frais de présidence	3'000.00
Matériel administratif	6'000.00
Assurances	500.00
Frais de comité	2'500.00
Frais d'assemblée générale	3'000.00
Frais généraux	500.00
Dépenses de relations publiques	9'400.00
Promotion	4'000.00
Défraiements bénévoles	1'000.00
Site internet	1'000.00
Brochure «Sentiers pédestres»	
Productions visuelles	500.00
Réseaux sociaux	200.00
Cotisation à Suisse Rando	2'000.00
Cotisations diverses	200.00
Achat merchandising	
Cadeaux/remerciements	500.00



DÉPENSES EN CHF

Secteur randonnées	70'000.00
Charges courses accompagnées	49'000.00
Programme des courses accompagnées	6'000.00
Formation chefs de courses	1'000.00
Gestion des courses accompagnées	2'000.00
Frais de séance courses accompagnées	1'000.00
Achat Abonnements Magazine Randonner.ch	7'000.00
Dépense torrée	1'500.00
Prestation tiers	2'500.00
Total	241'900.00
Total des recettes	242'600.00
Total des dépenses	241'900.00
Excédent de recettes	700.00



NEUCHÂTEL RANDO

Procès-verbal de l'assemblée générale du samedi 2 octobre 2021 à l'Hôtel de la Truite, Champ-du-Moulin

Président : M. Henri Cosandey, président
Présents : 50 membres et invités, selon liste annexée à l'original du procès-verbal
Excusés : 63 membres et invités, selon liste annexée à l'original du procès-verbal

ORDRE DU JOUR

1. Procès-verbal de l'assemblée générale du 3 octobre 2020
2. Rapport du président
3. Rapport du responsable de réseau
4. Rapport du secrétariat
5. Rapport du coordinateur des courses
6. Présentation des comptes 2020
 - > rapport des vérificateurs
 - > approbation des comptes
7. Budget 2021– approbation
8. Démissions et élections
9. Divers

Henri Cosandey souhaite la bienvenue à tous et salue plus particulièrement Jean-Michel Buschini, président de la Commune de Boudry; Dominique Robyr Soguel, représentante du Département du développement territorial et de l'environnement (DDTE); Christiane Linemann, de Genève Rando; Silvana Perazza, de Vaud Rando; Muriel Baumlin, de Jura Rando; Pierre Muhlemann, président de la Société des Sentiers des Gorges de l'Areuse et M. Pierre Ansorge, de la fiduciaire Muller, Christe & associés.

M. Laurent Favre, conseiller d'État et Mme Pauline Gigandet, présidente de Jura Rando figurent parmi les excusés.

Henri Cosandey passe la parole à Jean-Michel Buschini qui nous accueille au nom des autorités communales.

Jean-Michel Buschini, présente sa commune qui s'étend jusqu'au Lac de Neuchâtel et dont la frontière se trouve au milieu de l'Areuse. De l'autre côté, c'est Rochefort. L'altitude varie de 400 m au bord du lac jusqu'au signal du Lessy à 1'387 m.

C'est un honneur d'accueillir des assemblées générales telles que la nôtre sur son territoire, dans une salle rénovée sous la protection du patrimoine. Les chambres de l'hôtel ont été fortement fréquentées pendant la période Covid. La commune profite des nombreux itinéraires pédestres balisés.

Il rappelle que l'eau de La Chaux-de-Fonds est pompée ici. La commune compte 6300 habitants de 74 nationalités différentes.

L'Assemblée générale est officiellement ouverte à 10 h. 35

Le rapport d'exercice a été déposé sur les chaises à destination des membres.

1. Procès-verbal de l'Assemblée générale du 3 octobre 2020

Le procès-verbal figure dans le rapport mis à la disposition des membres présents.

Le secrétariat souligne qu'une erreur apparaît au point 1: il y est mentionné 2018, il s'agit bien entendu de 2019.

Après cette modification, le procès-verbal est adopté avec remerciements à son auteur.

2. Rapport du président

Henri Cosandey souligne les points fort de son rapport:

Une enquête de 2020 relève que la randonnée pédestre est, pour 57% des sondés, l'activité physique préférée des Suisses. Cela nous réjouit et nous motive encore plus dans nos activités de randonnées et pour l'entretien du réseau des sentiers de notre canton.

Le Covid-19 a aussi impacté les activités annuelles de Neuchâtel Rando. Dès la mi-mars, plusieurs randonnées ont dû être annulées. Notre traditionnelle assemblée générale du printemps a été repoussée à l'automne afin de pouvoir conserver la convivialité du repas qui suit de coutume cette réunion.

La coexistence pacifique sur les sentiers de randonnée entre tous les utilisateurs ainsi que le contact avec les propriétaires fonciers seront une tâche importante à l'avenir : respect et tolérance sont les maîtres mots en la matière.

Les restrictions liées à la crise sanitaire ont retardé le début des travaux, de nos baliseurs bénévoles, habituellement effectués au printemps. Toutefois, ils ont poursuivi leur activité avec un engagement sans failles afin d'assurer le balisage et l'entretien hors sol des sentiers pédestres neuchâtelois.

Nous les remercions sincèrement d'offrir aux randonneurs le plaisir et la sécurité de suivre les sentiers dans notre magnifique nature neuchâteloise.

Assurer aux randonneurs des passages par des aménagements conformes aux normes de sécurité incombe à nos autorités communales. Ainsi, un ouvrage centenaire en béton et fixé par des supports en acier rouillés a dû être remplacé sur le sentier longeant le Doubs, au lieu-dit le Bardot: ces travaux sont illustrés par des images spectaculaires.

De nombreux itinéraires sont entretenus avec la collaboration de la Société des Sentiers des Gorges de l'Areuse, de la Société des Gorges de la Pouetta Raisse, de la Société des Sentiers du Doubs ou de Tourisme neuchâtelois. Ces associations nous soutiennent efficacement et nous aident à atteindre nos objectifs en matière de promotion de la randonnée pédestre.

Les remerciements de Neuchâtel Rando vont à tous ceux qui font partie de notre association ou qui soutiennent notre organisation et nos randonnées de quelque manière que ce soit. L'engagement de chacun compte et contribue au succès de Neuchâtel Rando.

Henri Cosandey passe la parole à Léonard Farron, responsable du réseau.

3. Rapport du secteur technique

Léonard Farron renvoie les membres au rapport d'exercice pour ce qui concerne le balisage et réseau.

En 2021, la Commission technique a eu la tristesse de perdre son nouveau chef des baliseurs entré en janvier 2021, Claude Tissot. Spontanément, son adjoint, Pierre-Luc Jean-Mairet a repris sa fonction et Léonard Farron nous garantit qu'il rend ainsi hommage à son coéquipier de longue date, au secteur 2.

Pendant la pandémie, la Société des Sentiers des Gorges de l'Areuse a dû prendre la décision de fermer l'accès au Gorges qui ont pu être, par la suite accessibles en respectant une distance de sécurité.

Du côté du Doubs, c'est la passerelle transfrontalière au Saut du Doubs qui a été fermée.

La Commission technique s'est enrichie de nouveaux membres:

- > Claude Tissot, responsable personnel et balisage, malheureusement décédé
- > Olivier Fritschi, responsable logistique (véhicule et matériel)
- > Pierre-Alain Trachsel, membre invité, qui prendra d'ici 1 an et demi les tâches de responsable du réseau

Le balisage est un travail de précision, il faut être minutieux. C'est le résultat de 77 ans d'efforts qui se transmettent de génération en génération de baliseur sur la base d'une culture d'entreprise et d'un bon état d'esprit.

Nous pouvons voir une photo du véhicule Defender, entièrement équipé, depuis le printemps 2015, par notre ancien responsable balisage Jean-Maurice Ducommun.

La RTS est venue filmer les baliseurs dans les côtes du Doubs et aux Gollières, afin de présenter l'activité.

Les personnes suivantes ont quitté le balisage en 2020: Jean-Maurice Ducommun, Jean-Claude Hirt, Claude Gabus et Raymond Monnier. Ils sont chaleureusement remerciés.

Léonard Farron présente l'évolution du réseau pédestre, statistique demandée par Suisse Rando. Entre 2015 et 2021, le total des kilomètres est passé de 1080 à 1074 et le revêtement en dur a agréablement perdu 6 km. Le revêtement en dur va diminuer de façon évidente avec le nouveau PD Chemins.

Pendant le confinement on a pu constater que notre balisage a été l'objet de tags et d'incivilités. Cela ajoute du travail inutile à nos bénévoles.

Léonard Farron présente la mise en place de différentes passerelles ou ponts, avec le soutien des communes concernées qui en sont chaleureusement remerciées.

Le passage vers le pont des Polonais a été sécurisé grâce à l'intervention de la commune de la Grande Béroche

Le Sentier du Lac prend de l'importance avec un plan directeur des rives du lac. La liste des secteurs prioritaires a été transmise au Service de l'aménagement du territoire (SAT).

Chaque modification fait l'objet d'une fiche de contrôles et de conduite du balisage.

Parcours de l'eau à Boudry : ce nouvel itinéraire doit être balisé en jaune en 2022. Il y a deux endroits à sécuriser en cas de hautes eaux de l'Areuse.

Balisage blanc vient en complément du balisage jaune et il est de la responsabilité des communes : à la Côte-aux-Fées, deux boucles ont été imaginées depuis le village, créant une bonne interconnexion avec le balisage officiel jaune. Ces itinéraires ont été inaugurés le 18 juin 2021.

Léonard Farron est chaleureusement applaudi.

Henri Cosandey remercie Léonard Farron pour son exposé et passe la parole à Vincent Matthey.

4. Rapport du secrétariat

Vincent Matthey présente le rapport du secrétariat bien plus classique que celui du balisage victime de vandalisme.

La pandémie a modifié quelque peu le travail du secrétariat. On a pu constater un gros engouement aussi au niveau national pour la randonnée et il y a eu de nombreuses demandes au secrétariat et des nouveaux membres.

Il confirme que, comme chaque année, l'activité du secrétariat de l'association s'est déployée dans de nombreux secteurs. En voici les principaux éléments:

- Procès-verbaux des séances (7) de comité (en visio-conférence pour la plupart) et de l'Assemblée générale.
- Soutien au comité: qu'il s'agisse de promotion, de marketing ou de divers projets, le secrétariat apporte son aide à la réalisation de ceux-ci.
- Courrier et correspondance.
- Gestion des membres avec l'envoi de l'appel de cotisation, du programme des courses accompagnées, de l'invitation à l'assemblée générale et des rappels de cotisation.
- Gestion des abonnements "RANDONNER.CH" : facture et mutations avec quelques bugs à gérer.
- Tenue de la comptabilité et présentations des comptes.
- Gestion des stocks.
- Support pour la promotion et internet
- Site internet: nouveau depuis février 2020, on compte 50% de visiteurs en plus. Une amélioration permet l'inscription aux randonnées accompagnées en ligne.

Vincent Matthey profite de cette occasion pour remercier tout le personnel de Tourisme neuchâtelois qui a pris une part active à l'administration de Neuchâtel Rando, plus particulièrement Mmes Monique Trotter Devaux et Sylvie Bailod, ainsi que Vincent Evard pour le graphisme. Il remercie également les collègues du comité pour les fructueux échanges.

Vincent Matthey est chaleureusement applaudi.

5. Rapport du coordinateur des courses accompagnées

Richard Cazes pense qu'au cours de cette année 2021 déjà bien entamée, les membres ont eu amplement l'occasion de faire connaissance avec son successeur, Daniel Humbert qui, spécialiste en informatique, a dû certainement déjà améliorer la gestion de la préparation et de la présentation des randonnées de notre association.

Pour en revenir à l'année 2020, objet de ce rapport, elle a touché chacun dans sa vie de tous les jours, ralenti l'économie et modifié notre façon de penser et surtout de vivre, terni les relations humaines et, par là-même, nous obliger à devoir annuler 16 randonnées. L'assemblée générale d'avril 2020 a été reportée en automne. La torré, rencontre toujours empreinte de bonne humeur et permettant de faire plus ample connaissance les uns des autres, a aussi dû être annulée.

Malgré ces handicaps, la semaine au Parc national et celle au Tessin ont toutes deux pu avoir lieu.

Richard Cazes donne la parole à l'organisateur, Roland Golay.

Celui-ci rapporte sur ces deux séjours qui se sont déroulés de manière merveilleuses dans des périodes un peu libérées par le Covid. Chaque séjour a compté 35 participants. En France, avec la formule "hôteliers randonneurs", le groupe a vécu une très belle expérience.

Deux séjours (Entlebuch lucernois et Haute Engadine) sont prévus en 2022. Il pensait que ce serait les deux derniers qu'il organise, mais en y réfléchissant, il veut bien continuer. Il doit trouver un remplaçant à Éric Luthy.

Pour les inscriptions, il doit procéder par le bouche à oreille, car il ne peut pas, vis-à-vis des hôtels, attendre la sortie du programme au mois de janvier pour réserver fermement les chambres: il y a encore quelques places libres.

Roland Golay remercie toutes les personnes qui viennent randonner avec eux.

Richard Cazes espère que Roland Golay aura toujours autant de succès pour ses séjours.

La moyenne de participation aux marches a été de 17 personnes. Cette faible moyenne résulte du nombre de randonnées effectuées (15) et du climat psychologique créé par la pandémie et les mesures que nos autorités ont dû prendre. 2021 continue d'ailleurs d'en subir les conséquences et son successeur en parlera en temps voulu.

Richard Cazes profite de l'occasion pour remercier tous les chef.fe.s et adjoint.e.s avec qui il a collaboré au fil des ans. Toutes ces années ne se sont pas écoulées tel un fleuve tranquille. Comme dans toute collaboration il y a eu parfois des heurts, mais dans l'ensemble, ils ont pu être résolus à la satisfaction des deux parties, en tout cas il l'espère. Toute collaboration demande une certaine souplesse, mais il est important de rester ferme sur les principes de base.

Au Comité il a vu trois présidents se succéder : Edgar Renaud, Michel Kohler et Henri Cosandey. Il s'est adapté dans la mesure de ses connaissances et de son caractère à ces différents changements. D'un autre côté, l'invasion rapide de l'informatique et la centralisation ont fortement imprimé le travail de tout un chacun. Neuchâtel Rando est quand même arrivé à l'âge respectable de 75 ans que nous avons pu célébrer en 2019.

Il remercie pour la confiance qui lui a été témoignée au fil des années, mais tout ayant une fin, le voici arrivé au terme de son mandat. Il souhaite à Neuchâtel Rando encore de nombreuses années sous la nouvelle direction qui se dessine.

Richard Cazes est chaleureusement applaudi.

Henri Cosandey remercie Richard Cazes pour son rapport.

6. Présentation des comptes 2020 a) rapport des vérificateurs de comptes – b) approbation des comptes 2020

Vincent Matthey informe que les comptes figurent dans le rapport aux pages 15 à 18 et le bilan à la page 18.

Il commente quelques montants différents entre le budget et les comptes:

Il y a eu moins de charges au niveau technique.

Nous avons eu une bonne surprise pour le montant alloué aux Associations cantonales de tourisme pédestre (ACTP) au titre de participation au bénéfice de Suisse Rando, ce qui a permis de faire des

provisions destinées au renouvellement du véhicule et aux différents travaux qui seront entrepris dans le cadre du nouveau PD Chemins.

Le total des recettes se monte à	Fr.	276'334,16
Les dépenses s'élèvent à	Fr.	275'740,50
Le bénéfice se monte à	Fr.	593,66
Le capital au 31.12.2020 se monte à	Fr.	142'352,80

Ces comptes ont été soumis à la fiduciaire que Vincent Matthey remercie pour son excellente collaboration.

M. Pierre Ansoorge, de la Fiduciaire Müller Christe & Associés, vient pour la 2^e année à notre l'Assemblée générale. Cela fait plaisir de voir autant de bénévoles qui s'investissent dans la randonnée pédestre. Il représente l'organe de révision qui a contrôlé les comptes et il remercie Sylvie Baillod et Vincent Matthey pour la tenue de la comptabilité.

Il évoque le déroulement de la vérification. Le rapport de vérification ne contient ni réserves, ni remarques.

Le rapport de l'organe de révision figure en page 19 du rapport d'exercice.

Il n'y a pas de questions ni de remarques.

Henri Cosandey propose d'accepter les comptes par un lever de main.

Les comptes 2020 sont acceptés à l'unanimité.

7. Budget 2021 - présentation et approbation

Henri Cosandey informe que le budget est présenté en pages 20 et 21 du rapport d'exercice.

Évidemment, il est singulier de valider un budget à trois mois de la fin de l'année, mais à contexte spécial, organisation spéciale.

Total des recettes	Fr.	241'000.00
Total des dépenses	Fr.	241'100.00
Excédent de dépenses	Fr.	100.00

Au niveau des recettes, nous aurons à nouveau une bonne surprise de Suisse Rando avec un montant annoncé un peu plus élevé que celui au budget.

Henri Cosandey demande l'approbation du budget ce qui est fait par un lever de main, à l'unanimité.

8. Démissions et élections

Les membres du comité ont été élus jusqu'en 2022.

Richard Cazes cesse ses activités et pour le remplacer, le comité propose Daniel Humbert qui s'engage déjà pour la confection du carnet des courses 2022.

Daniel Humbert se présente: il est jeune retraité de l'informatique : il a travaillé à l'OFS et a été enseignant à l'École technique supérieure. Il pratique la randonnée pédestre, la voile, la photo et les voyages. Sa candidature est validée par l'Assemblée générale.

Le président a le plaisir de présenter deux candidats venus étoffer le comité en 2021 et élus en leur absence lors de la dernière assemblée générale: Philippe Aubert et Pierre-Alain Trachsel.

Richard Cazes nous quitte: Henri Cosandey lui rend hommage.

"Tu as débuté, à l'ANTP, tes activités au comité comme coordinateur des courses en 1998. De fil en aiguille tu as mis ton professionnalisme d'organisateur, de planificateur des courses de randonnée pédestres au profit de nos membres.

Au cours de toutes ces années tu t'es donné corps et âme à la cause des randonnées pédestres guidées pour nos membres. L'évolution du nombre de randonnées a entretemps évolué: durant ce quart de siècle non seulement le nombre a augmenté, mais aussi les critères d'information pour nos randonneuses et randonneurs. Peaufiner les propositions avec les visions et les accorder avec les guides est un élément de base pour présenter des randonnées attractives.

Pour ton dévouement pendant toutes ces années je sollicite une généreuse reconnaissance de notre assemblée par applaudissement."

Richard Cazes reçoit un bon d'achat à valoir dans une librairie.

Dans les démissions, nous enregistrons, à fin 2020, le départ de trois baliseurs: il est de coutume de les honorer : seul Raymond Monnier est présent: il est chaleureusement applaudi.

10. Divers

Roland Golay est baliseur depuis quelques années et là aussi, il n'a pas envie d'arrêter. Lorsque les membres parcourent nos sentiers, il peut arriver qu'ils constatent des dégâts: merci de les annoncer à Tourisme neuchâtelois, secrétariat de Neuchâtel Rando qui fait suivre l'information. Cela est fort utile pour les baliseurs de tous les secteurs.

Victor Kusser se renseigne sur la détermination des itinéraires locaux proposés par Suisse Mobile. Faut-il l'accord des personnes et associations concernées ?

Léonard Farron répond que Suisse Mobile nous incite à augmenter le nombre d'itinéraires locaux. Neuchâtel Rando a pensé aux Gorges de l'Areuse, et nous sommes en contact avec la Société des Sentiers des Gorges de l'Areuse qui doit donner son avis en premier lieu.

Il peut y avoir d'autres propositions.

Mme Dominique Robyr Soguel rappelle qu'en 2020, Marie-Aude Farron du SAT a présenté le secteur des géodonnées. Elle complète l'exposé de Léonard Farron concernant le Sentier du Lac : le SAT s'en occupe et a nommé un chef de projet avec un crédit de 2,4 millions pour finaliser cet itinéraire dans un délai d'environ 5 ans. Près de 200 propriétaires sont concernés.

Le DDTE organise lundi 4 octobre la conférence de presse informant sur l'ouverture de la consultation officielle du PD Chemins jusqu'au 31.12.2022. Une demande de crédit a été faite au Grand Conseil pour financer la mise en place des modifications. Elle souligne l'immense et précieux travail des bénévoles.

M. Pierre Muhlemann, président de la Société des Sentiers des Gorges de l'Areuse salue l'assemblée et remercie Neuchâtel Rando d'avoir choisi Champ du Moulin pour la balade, l'assemblée générale et le repas. Il assure Neuchâtel Rando de la pleine collaboration de sa Société. L'Etat a confié à celle-ci la gestion de ce secteur. Il a repris la présidence de la société des mains de Pierre Hirschy. Cet itinéraire est confronté à de nombreux défis : c'est un joyau aux faces cachées que sont les dangers naturels (chutes de pierre, accidents parfois mortels) et à l'instar du Creux du Van, trop grande fréquentation amenant à l'encombrement des parkings et à la mise en péril de l'environnement.

Il faut assurer la sécurité dans la limite des moyens financiers de la Société.

Par ailleurs, il souhaiterait que les Gorges de l'Areuse figurent sur l'application Suisse Mobile et demande des discussions avec Suisse Rando afin qu'un nouveau balisage (blanc / rouge / blanc) permettrait d'informer que cet itinéraire n'est pas une balade familiale.

Daniel Humbert informe qu'il n'est plus possible d'organiser la torrée chez Dolfie et Denise Bangerter qui nous accueilleraient dans des conditions idéales. Ils en sont chaleureusement remerciés. Il est compliqué de trouver un lieu aussi adéquat.

Muriel Baumlin de Jura Rando informe que son association fêtera, en 2022, son 40^e anniversaire. Une journée est prévue le 18 juin avec 10 propositions de randonnées. Il y aura une petite surprise après avec un moment de convivialité. Les informations figurent sur le site internet de Jura Rando.

Henri Cosandey lève officiellement l'assemblée à 12 h. 00

Le président convie chacun à l'apéritif, offert par la Ville de Boudry, qui sera servi à l'extérieur.

NEUCHÂTEL RANDO
La rédactrice du procès-verbal :

Monique Trotter Devaux

La Chaux-de-Fonds, le 7 mars 2022



Espacité 1 | 2300 La Chaux-de-Fonds
T. 032 889 68 95 | info@neuchatelrando.ch
www.neuchatelrando.ch
CCP 20-3563-0